

Budget participatif des collèges - Un soutien à la créativité

Depuis 2019, le Conseil départemental de Vaucluse a mis en place un dispositif appelé « Budget Participatif » qui relève de la démocratie participative et vise à associer les membres de la communauté éducative et les aider à financer des projets portés par chaque établissement.

Le Département accompagne financièrement les projets proposés par les collégiens eux-même

Comment être éligible au dispositif ?

Les projets doivent s'inscrire dans les politiques publiques de la collectivité départementale et, le cas échéant pour les projets pédagogiques, être formalisés dans le projet d'établissement en lien avec les programmes de l'Éducation nationale. Ils sont proposés par une commission interne au collège composée de représentants de la communauté éducative.

Les projets doivent obligatoirement s'inscrire dans quatre thématiques

- > collège durable,
- > collège numérique,
- > collège sportif et artistique,
- > collège agréable (amélioration du cadre de vie).




Chaque collège peut se voir allouer une subvention plafonnée à 30 000 €, finançant un ou plusieurs projets.

La subvention est versée en deux fois, un acompte de 50 % la première année et le solde l'année suivante.

CONTACT

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE VAUCLUSE

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 [0490161500](tel:0490161500)

[CONTACTER](#)

Les crédits mis à disposition s'élèvent à : 1 620 000 € pour les collèges publics et privés.

144 projets financés dans 54 collèges

› Des robots MBOT à Voltaire (Sorgues)

Achat de 8 robots programmables afin de susciter des vocations pour les métiers du numérique.

› Une salle de théâtre à Joseph D'arbaub (Vaison la Romaine)

Achat de matériel de scène, éclairage, sono, rideaux et tapis de sol.

› Des ampoules LED à Paul Eluard (Bollène), Marie Mauron (Pertuis), Le Luberon (Cadenet) Raspail (Carpentras et Malraux (Maman)

Remplacement de luminaires par des LED pour diminuer les dépenses et améliorer le confort visuel des élèves et des personnels.

› Sensibilisation à l'environnement à Jean Bouin (l'Isle sur la Sorgues)

Acquisition de matériel durable (vélos, matériel d'observation) pour pouvoir se rendre sur des sites de pleine nature.

› Amélioration du cadre de vie à Notre Dame du Bon Accueil (Monteux)

Installation d'un rideau d'air à la demi-pension, achats de bancs, poufs pour le CDI, panneaux d'affichage et carillon de sonnerie.

› Classe vélos au collège Pays de Sault

Achat de VTT, petit matériel et casques.

Le Conseil départemental poursuit son dispositif "Budget participatif" pour 2022-2023



Aux vues de la réussite du premier budget participatif cette nouvelle opération pour les

années 2022-2023 sera dotée cette fois d'un budget total de 810 000 euros.

Cela représente un disponible de 15 000 euros pour chaque collègue candidat.

Les conditions d'attribution demeurent les mêmes ainsi que les conditions de versement (voir plus haut).



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09